



IMPACT ISR MONETAIRE

Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion résolument prudente obéissant à des critères socialement responsables. Ce fonds a pour objectif de suivre sur sa durée minimale de placement recommandée son indicateur de référence, après déduction des frais de gestion réels. Le fonds est exposé principalement en produits de taux monétaires de la zone euro. Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une grande régularité dans l'évolution de leur valeur de part et la sécurité pour leur épargne. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et le fonds verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. Le fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires. Fonds non garanti en capital.

FCPE N°8890

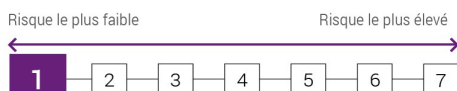
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) : 1 257.99
Valeur liquidative en € : Part I 19.07248

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

3 mois au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(1)

100% ESTR Capitalisé

CARACTÉRISTIQUES

Code Isin QS0004088900
Date d'agrément 25/06/2002
Devise du fonds EUR
Type de fonds FCPE
Valorisation Quotidienne
Dépositaire CACEIS Bank
Société de gestion VEGA INVESTMENT SOLUTIONS
Classification AMF Fonds monétaire à valeur liquidative variable standard

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques de perte en capital / crédit / taux / durabilité

FRAIS A LA CHARGE DE L'ÉPARGNANT

Frais d'entrée maximum ⁽¹⁾ 5.00%
Frais de sortie maximum Néant

FRAIS A LA CHARGE DU FCPE

Frais de gestion et autres frais de fonctionnement et de services ⁽¹⁾ 0.23%
Dont rétrocessions au réseau distributeur de 65.00% maximum des frais de gestion financière définis par le règlement du fonds.
Frais de transactions 0.00%
de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.

LABELS

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE

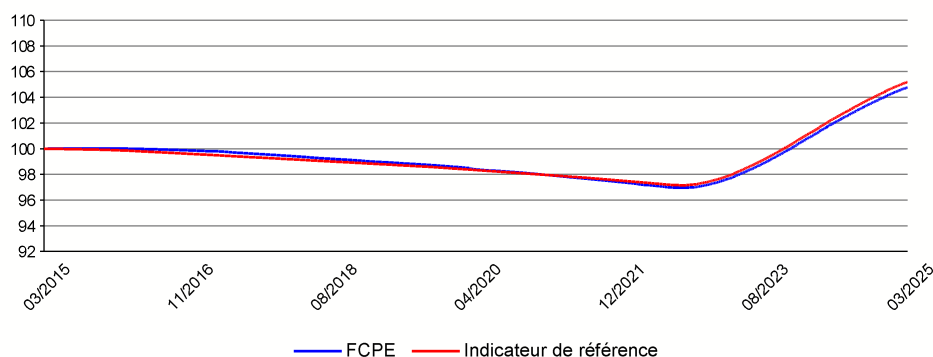


PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	28/02/2025	31/12/2024	28/03/2024	31/03/2022	31/03/2020	31/03/2015
Performance du FCPE	0.19%	0.66%	3.38%	7.83%	6.48%	4.79%
Performance de l'indicateur de référence	0.22%	0.68%	3.49%	8.07%	6.97%	5.21%
Écart de performance	-0.02%	-0.03%	-0.11%	-0.24%	-0.49%	-0.42%
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	2.54%	1.26%	0.47%
Performance annualisée de l'indicateur de référence	NS	NS	NS	2.62%	1.36%	0.51%
Écart de performance	NS	NS	NS	-0.08%	-0.09%	-0.04%
Volatilité du FCPE	NS	NS	0.10%	0.22%	0.27%	0.22%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	0.07%	0.21%	0.27%	0.22%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

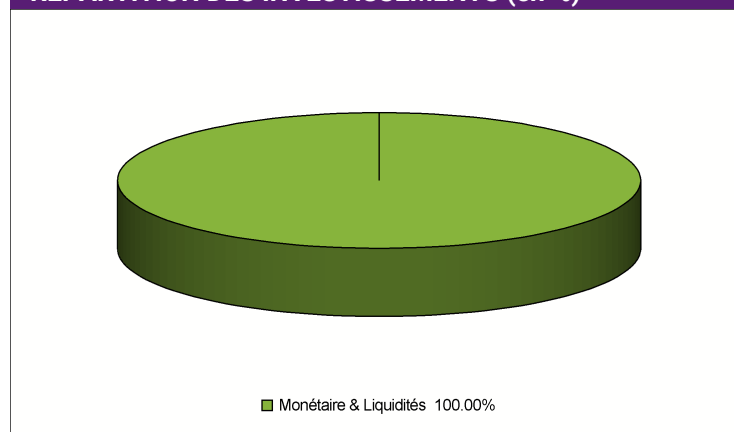
ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 31/03/2015)



PERFORMANCES CALENDAIRES

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Performance du FCPE	3.69%	3.25%	-0.12%	-0.67%	-0.60%	-0.43%	-0.45%	-0.37%	-0.17%	0.04%
Performance de l'indicateur de référence	3.80%	3.28%	-0.02%	-0.52%	-0.47%	-0.40%	-0.37%	-0.36%	-0.32%	-0.11%
Écart de performance	-0.11%	-0.04%	-0.10%	-0.14%	-0.13%	-0.03%	-0.08%	-0.01%	0.15%	0.15%

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



(1) Voir glossaire en dernière page

(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds



PRINCIPAUX OPCVM		
FR0007075122	OSTRUM SRI MONEY I-C	72.08%
FR001400R6K0	OSTRUM SRI MONEY PLUS SI	16.77%
FR001400R6M6	OSTRUM SRI CASH PLUS SI	3.46%
TOTAL		92.31%

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)			
	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Monétaires & Liquidités	100.00%	0.00%	100.00%
	100.00%	0.00%	100.00%

* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés

COMMENTAIRE DE GESTION

L'administration Trump a réitéré sa volonté de mettre en place des mesures protectionnistes à l'encontre des partenaires et alliés des Etats-Unis. Après avoir imposé des droits de douane de 25% sur l'acier et l'aluminium en mars, les autorités de Washington ont décidé d'appliquer à partir du 2 avril une taxe identique sur l'automobile et de dévoiler des droits de douane réciproques, au risque de déstabiliser des chaînes de production intégrées, notamment en Amérique du Nord.

La Réserve Fédérale a maintenu ses taux directeurs inchangés, comme attendu, en soulignant que l'économie américaine demeurerait solide et le marché du travail dynamique. Face à la montée de l'incertitude sur l'impact des nouvelles taxes sur l'inflation et l'activité, les économistes ont néanmoins commencé à réviser en baisse leurs prévisions de croissance économique pour 2025.

En Europe, la BCE a réduit ses taux directeurs de 25 points de base, en ligne avec les attentes, portant son taux de dépôt à 2,50%, compte tenu de la poursuite de la désinflation et de l'atonie de la conjoncture. En revanche, les taux de rendements souverains européens à 10 ans se sont tendus sous l'effet de l'annonce surprise par l'Allemagne, avant même l'élection d'un nouveau chancelier, de l'assouplissement du frein de la dette et d'imposants plans de relance des infrastructures et des dépenses militaires.

Confrontés à un rapide désengagement du gouvernement américain de ses alliances économiques et stratégiques, des Etats européens, dont ceux de l'Union européenne et le Royaume-Uni, se sont en effet concertés pour augmenter substantiellement l'effort de défense du continent et pouvoir continuer à soutenir l'Ukraine.

La guerre commerciale menée par les autorités américaines a accentué l'incertitude et la volatilité sur l'ensemble des marchés d'actions.

Les initiatives budgétaires insoupçonnées de Berlin ont contribué à améliorer les perspectives de croissance à moyen terme des économies allemande et européenne au moment où la situation semblait se détériorer aux Etats-Unis, renforçant l'attrait relatif des places financières européennes.

Outre-Atlantique, le secteur technologique est resté sous pression et a lourdement pesé sur Wall Street: des annonces d'avancées dans l'intelligence artificielle de grands groupes chinois ont ravivé les doutes sur la pérennité de la domination américaine dans ce domaine.

En mars, l'indice €STR Capitalisé a progressé de 0,22%.



GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

- Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

- Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FRAIS D'ENTRÉE

Frais facturés aux épargnants prélevés sur le montant investi lors de leur souscription dans un FCPE. Ces frais ne prennent pas en compte ceux le cas échéant pris en charge par votre entreprise.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE SERVICES

Les frais de gestion sont les frais prélevés par la société de gestion pour couvrir la gestion financière, administrative et comptable du FCPE et le cas échéant, intègrent les frais liés à une délégation de gestion financière. Ils sont définis dans le règlement du fonds. Ces frais sont pris en charge par le fonds et sont déduits automatiquement des sommes investies selon les modalités prévues dans le règlement du fonds. Ils ne prennent pas en compte ceux, le cas échéant, pris en charge par votre entreprise. Les frais prélevés sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Au titre de la distribution du Fonds, la Société de Gestion rétrocède à Natixis Interépargne, entité du Groupe BPCE, une partie des frais de gestion. Natixis Interépargne pourra, le cas échéant, également rétrocéder une partie de cette rémunération à ses propres réseaux de distribution.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et VEGA Investment Solutions. Néanmoins, Natixis Interépargne et VEGA Investment Solutions ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clés » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : service-clients@vega-is.com.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de VEGA Investment Solutions.

Natixis Interépargne : Société Anonyme au capital social de 8 890 784 EUR - 692 012 669 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

VEGA Investment Solutions : Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.